

Grille d'inspection périodique des palettiers à simple profondeur et à double profondeur

Nom de l'établissement (utilisateur): _____

Nom du fabricant du palettier: _____

N° du catalogue: _____

Nom de l'installateur: _____

Date de l'inspection: _____

Fréquence des inspections: _____

- Une fois tous les six mois
- Une fois par année
- Une fois tous les deux ans
- Autre (préciser): _____

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
---------------------	-----	-----	------------	---

1. Plans et devis

1.1 Les plans et devis sont disponibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Les plans et devis sont à jour.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Les plans et devis sont approuvés par le fabricant ou par un ingénieur, y compris les modifications.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
2. Programme d'inspection et d'entretien préventif				
2.1 Un programme de vérification et d'entretien préventif est mis en application.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Les travailleurs assurent la surveillance quotidienne des palettiers pour signaler les anomalies facilement visibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Largeur des allées				
3.1 Les allées piétonnes sont d'une largeur suffisante pour permettre la manipulation sécuritaire du matériel et sont d'au moins 600 mm (24 po).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 Les allées piétonnes sont d'une largeur d'au moins 1100 mm (43 po) si elles servent d'accès direct à une issue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 La largeur des allées de service est au moins égale à la longueur du chariot élévateur avec sa charge + 300 mm (12 po) ou à la largeur recommandée par le fabricant du chariot élévateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.4 La largeur des allées de circulation (pour la circulation simple et double) est celle recommandée par le fabricant du chariot élévateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
4. Stabilité du palettier				
4.1 Le fléchissement des lisses sous charges nominales est inférieur à la limite de 1/180 de la longueur de la lisse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Entretoises de jumelage				
4.2 L'écart de verticalité des montants du palettier non chargé est supérieur à la limite de 1/240 de la hauteur du montant ou à la limite fixée par le fabricant ou par un ingénieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.3 Les entretoises de jumelage sont installées et placées selon les plans et devis établis par le fabricant ou par un ingénieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Portiques d'allée				
4.4 Les portiques d'allée sont installés et placés selon les plans et devis établis par le fabricant ou par un ingénieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ancrage des pieds d'échelle				
4.5 Toutes les plaques de pieds d'échelle sont ancrées à l'aide d'au moins un boulon d'ancrage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.6 Les boulons d'ancrage sont serrés selon les recommandations d'un ingénieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.7 Le plancher de béton est exempt de fissures à proximité des pieds d'échelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cales				
4.8 Les cales sont bien en contact avec le sol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
4.9 Les cales sont de même dimension que les plaques de pieds d'échelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.10 Les cales sont bien fixées aux plaques de pieds d'échelle, par exemple à l'aide de deux boulons d'ancrage ou par une soudure.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. État des composants du palettier				
Montants, échelles				
5.1 Les montants d'échelle sont exempts de dommages causés par des impacts, par exemple des bosses, des fissures, des courbures, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.2 Les montants d'échelle sont exempts de dommages causés par la corrosion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.3 Les traverses et les diagonales d'échelle sont exemptes de dommages causés par des impacts, par exemple des bosses, des fissures, des courbures, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.4 Les traverses et les diagonales d'échelle sont exemptes de dommages causés par la corrosion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lisses				
5.5 Les lisses sont exemptes de déformations permanentes lorsqu'elles sont déchargées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
5.6 Les lisses et les attaches de lisses sont exemptes de dommages causés par des impacts, par exemple des déformations, des fissures dans les soudures, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.7 Les lisses et les attaches de lisses sont exemptes de dommages causés par la corrosion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.8 La position des lisses correspond à celle indiquée sur les plans et devis établis par le fabricant ou par un ingénieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.9 Les goupilles de sécurité sont en place aux deux extrémités de chacune des lisses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.10 Les goupilles de sécurité sont conçues de manière à rester en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Marquage des composants				
5.11 L'identification du fabricant est indiquée par un marquage permanent sur les échelles et sur les lisses, ou par un autre moyen.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.12 Les échelles et les lisses proviennent du même fabricant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.13 Les échelles et les lisses sont compatibles les unes avec les autres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
6. Réparations effectuées aux composants				
6.1 Les lisses et les montants d'échelle sont réparés conformément aux recommandations du fabricant ou d'un ingénieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Dispositifs de protection				
Protection contre les impacts				
7.1 Les protecteurs de montants d'échelle et les protecteurs de bout de rangée sont en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Protection contre les chutes d'objets				
7.2 Des accessoires antichute d'objets sont installés au-dessus des allées piétonnes et derrière les alvéoles où des personnes sont susceptibles de se trouver.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.3 Au moins deux barres de sécurité sont installées pour chacune des positions de palettes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.4 Les barres de sécurité sont fixées aux lisses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.5 Les barres de support sont fixées aux lisses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
8. Espaces libres et disposition des charges				
8.1 L'espace libre entre le dessus des charges et les têtes des extincteurs automatiques est d'au moins 450 mm (18 po), comme l'exige le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (article 288) ou est plus grand selon la NFPA 13.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.2 L'espace libre entre deux charges ou entre une charge et un montant d'échelle est d'au moins 75 mm (3 po). Note – Cette mesure est recommandée dans le guide <i>Les rayonnages métalliques</i> de l'INRS (France).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.3 L'espace libre entre une charge et la lisse au-dessus est d'au moins 75 mm (3 po). Note – Cette mesure est recommandée dans le guide <i>Les rayonnages métalliques</i> de l'INRS (France).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.4 L'espace libre entre deux charges palettisées placées dans deux alvéoles dos à dos est d'au moins 100 mm (4 po). Note – Cette mesure est recommandée dans le guide <i>Les rayonnages métalliques</i> de l'INRS (France). Selon la NFPA 13, l'espace libre est d'au moins 150 mm (6 po) si la hauteur d'entreposage dépasse 7,6 m (25 pi).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
8.5 Les charges palettisées sont placées de façon que le débordement des palettes sur les lisses avant et arrière se situe entre 50 mm et 100 mm (entre 2 po et 4 po).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. État des palettes				
9.1 Les palettes sont exemptes d'imperfections ou de dommages tels une partie de plancher ou un longeron manquants, un plancher incomplet, fendu ou brisé, ou des clous en saillie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9.2 Les palettes ont une capacité suffisante pour supporter la charge, de manière à ne pas subir une déformation sous charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9.3 Les palettes utilisées sur les palettiers sont toutes de type réutilisable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9.4 Les palettes perdues utilisées sur les palettiers sont posées sur des palettes réutilisables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10. Affichage				
Affichage de la charge nominale du palettier				
10.1 Des plaques d'affichage de la charge nominale sont visibles et lisibles par les caristes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS – CORRECTIONS Indiquer l'élément à corriger le cas échéant, par exemple n° d'échelle, n° de lisse, etc.
11.4 Les allées de service et les allées de circulation sont dégagées et exemptes d'encombrement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11.5 Les postes de travail sont situés en dehors des allées de service et des allées de circulation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12. Formation des travailleurs				
12.1 Les caristes ont reçu une formation sur la conduite sécuritaire des chariots élévateurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12.2 Les caristes sont informés de l'effet des impacts contre les palettiers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12.3 Les travailleurs sont formés pour être en mesure de signaler les anomalies facilement visibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12.4 Les travailleurs ont reçu une formation sur les risques liés au travail, tels le risque de chutes de hauteur et le risque de blessures aux pieds par des objets lourds.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12.5 Les travailleurs ont reçu la formation sur l'utilisation des équipements de protection individuelle tel le harnais de sécurité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12.6 Les travailleurs sont formés sur les méthodes de travail sécuritaires pour préparer les commandes au sol et en hauteur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Inspection effectuée par : _____

Signature : _____

Date : _____